

Diagnostic du loisir public montréalais

Document de consultation publique

Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports

Le 21 mai 2019

Plan de la présentation

1. Mandat de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports
2. Le loisir public à Montréal: enjeux et défis
3. L'organisation de l'offre de service de loisir
4. Questions et pistes de réflexion

1. Mandat de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports (CCPS)

- Établir un premier diagnostic en plus de 20 ans sur la question du loisir municipal
- Reconnaître la contribution du loisir à la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais
- Identifier les actions à poser pour soutenir les arrondissements dans le développement de l'offre de service
- Adapter l'offre de loisirs montréalaise aux nouvelles réalités, notamment démographiques

Comment peut-on mieux travailler ensemble pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens en matière de loisir et s'adapter aux enjeux de l'heure dans ce domaine?

Rôle de la Commission

- Éclairer la prise de décision des membres du conseil municipal
- Recueillir l'opinion de la population et des organismes concernés
- Formuler des recommandations à l'administration

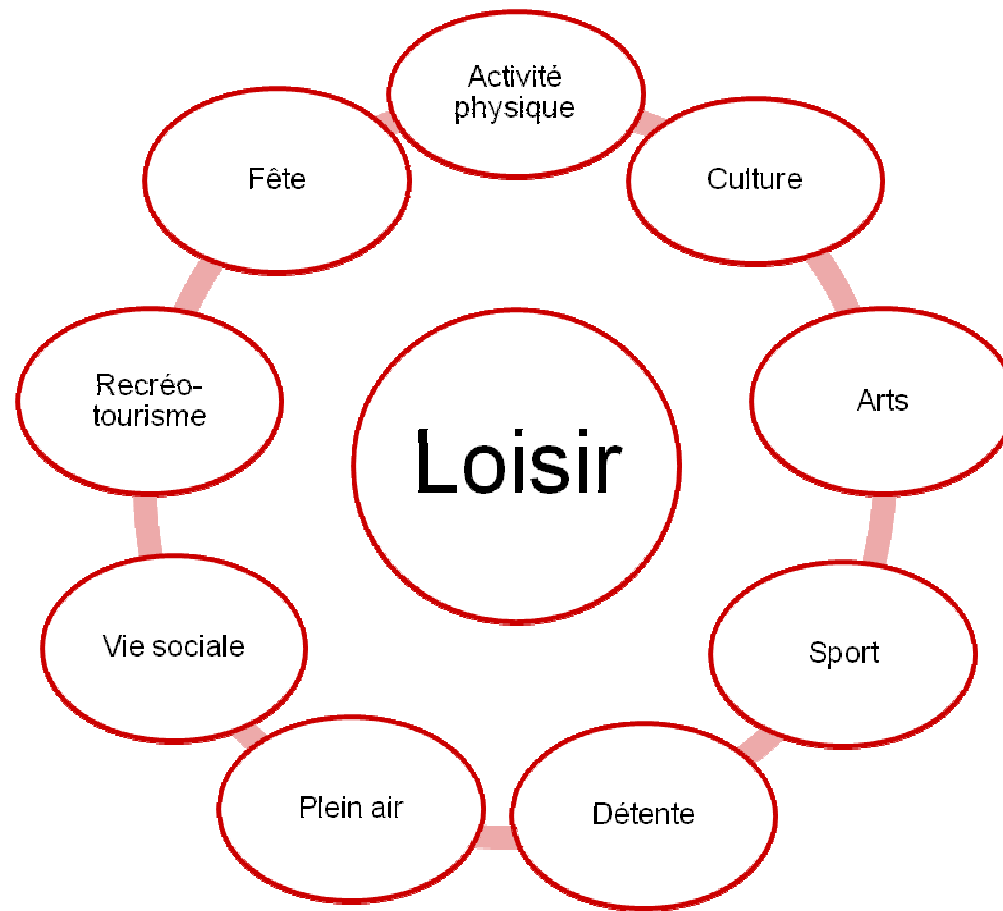
Travaux réalisés (octobre 2018 – mai 2019)

- Collecte d'informations en **séance de travail** avec la collaboration d'intervenants internes (Service des grands parcs, du mont Royal et des sports, Service de la culture) et externes (AQLM, AQLPH, OQL, etc.)
- Formation d'un **comité d'experts** composé de personnes ressources en arrondissement et des services centraux
- **Sondage** déployé auprès du personnel en loisir en arrondissement
- **Groupes de discussion** avec des organismes partenaires

2. Le loisir public à Montréal: enjeux et défis



Pour le citoyen, le loisir se vit de multiples façons





Déclaration de Québec

Le loisir essentiel au développement des communautés



- Le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel.
- Le loisir contribue au développement du capital social des communautés.
- Le loisir offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, cœur de la vie démocratique.

(Déclaration de Québec, 2008)

Pourquoi investir des fonds publics en loisir ?

**BÉNÉFICES CONNUS
DU LOISIR PUBLIC**



Santé



Appartenance et
bénévolat



Qualité de vie



Développement
économique

**Mission
du loisir
public**

*Rendre
accessibles
aux
personnes
les
conditions
d'une
expérience
de loisir
de qualité*

*Procurer les
bénéfices
du loisir
recherchés
par la
collectivité,
au nom du
bien
commun*

Source: André Thibault, septembre 2017

Des enjeux significatifs

- Changements démographiques structurants
 - Diversité culturelle
 - Famille
 - Nouveaux aînés
- Changements dans la structure de temps libre
- Montée de la pratique libre

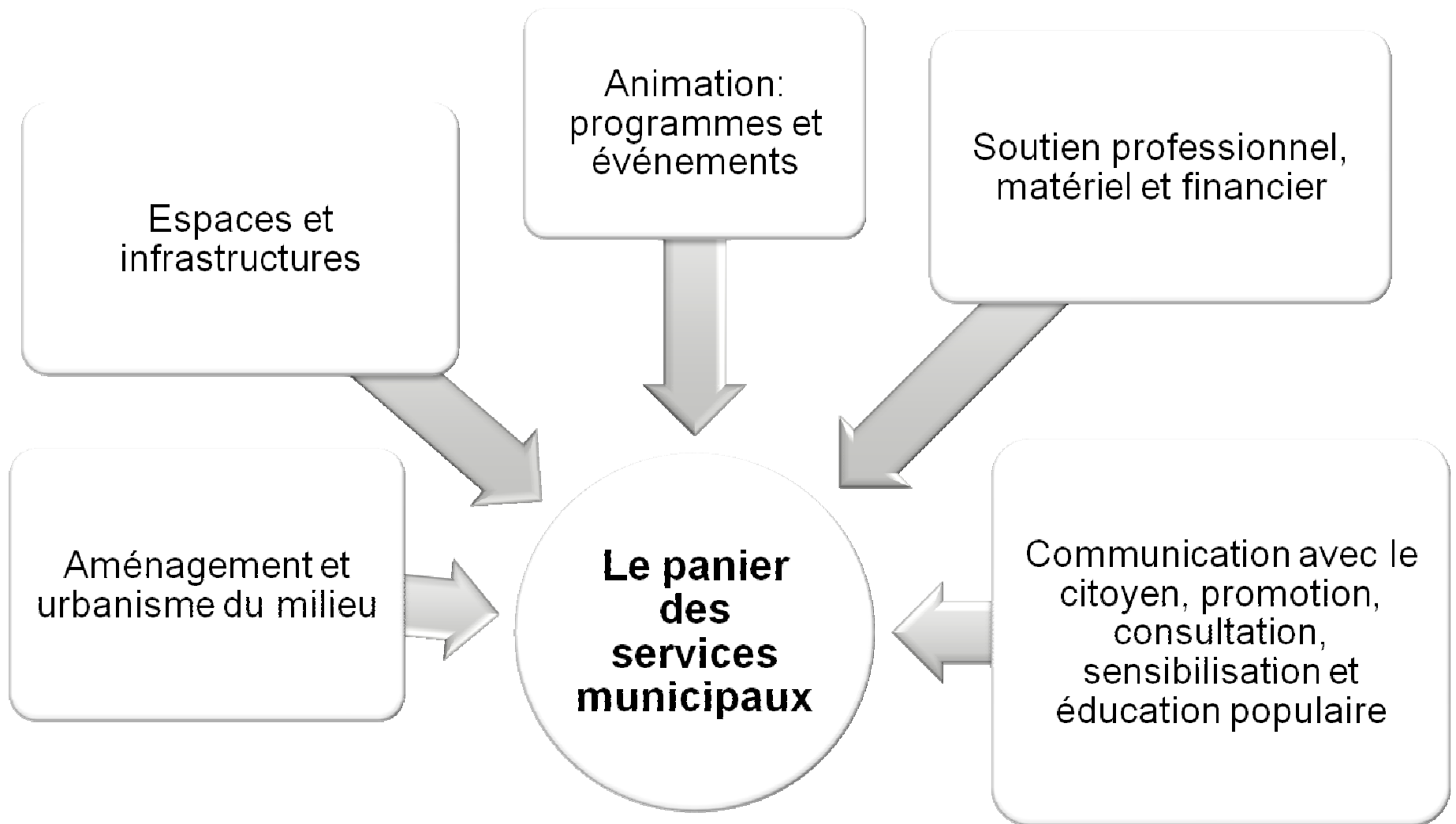
Des enjeux significatifs *(suite)*

- Multiplication des pratiques émergentes
- Accessibilité universelle et inclusion en loisir
- Émergence du développement social et des questions de santé
- Valeur et bénéfices du loisir peu reconnus et exploités

Nouveaux défis

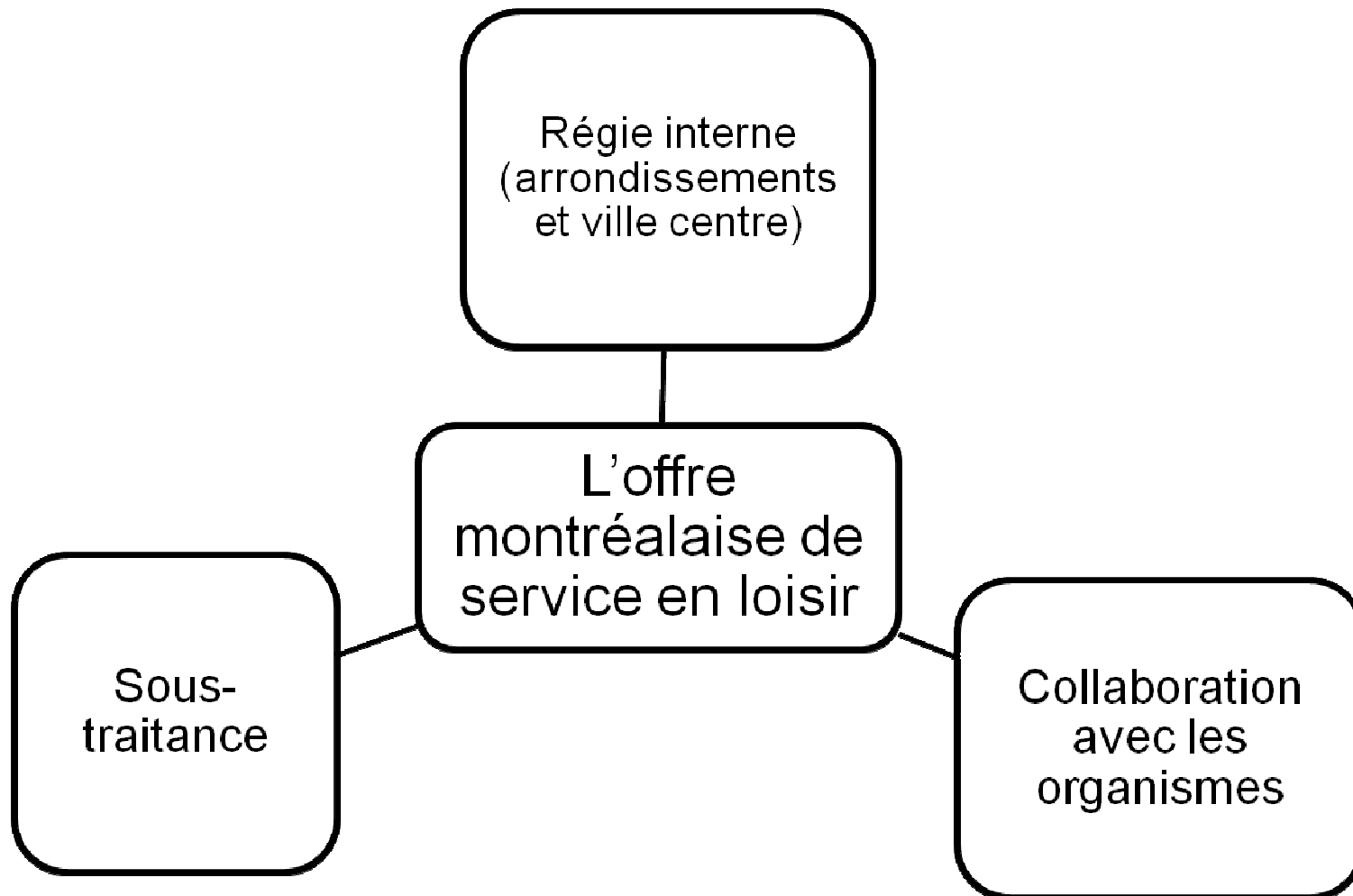
- Installations: accessibilité et mise à niveau
- Promotion et communication
- Effritement du bénévolat
- Recrutement et rétention du personnel
- Reconnaissance de l'expertise du personnel
- Formation et développement
- Gouvernance et obligations de reddition de comptes
- Intégration des technologies

3. L'organisation de l'offre de service de loisir à Montréal





Un réseau de partenaires



- Mis à part les équipements relevant du conseil municipal, l'offre de service en loisir est une compétence d'arrondissement
- La Ville et ses arrondissements transigent avec plus de 1000 OBNL*
- 75% de la programmation municipale en loisir organisé est offerte par des organismes partenaires*
- De plus en plus d'aménagements municipaux (pistes, places, parcs, plateaux, accès à l'eau) facilitent la pratique libre

**Source: Direction des sports, SGPMRS*

Valeurs et principes qui guident la planification de l'offre de service

- Variété
- Accessibilité
- Sécurité
- Qualité
- Équité territoriale

4. Questions et pistes de réflexion

Des opportunités de collaboration

Ville, arrondissements et organismes

- Mobiliser les acteurs autour d'une vision commune du loisir public à Montréal, qui tient compte des spécificités de chacun des arrondissements, des différences démographiques, culturelles et historiques.
- Définir une reddition de comptes agile, qui répond aux besoins de toutes les parties prenantes.
- Soutenir le recrutement du personnel et cultiver le bénévolat.

Des opportunités de collaboration

Ville, arrondissements et organismes

- Développer des moyens novateurs pour s'adapter aux besoins des citoyennes et citoyens.
- Planifier l'offre de service de concert avec le milieu.
- Favoriser une communication fluide et régulière, essentielle à la collaboration.

Montréal 

4. Questions et pistes de réflexion

*La Commission souhaite
vous entendre sur...*

1. Les défis vis-à-vis des enjeux énoncés

- Internes: gouvernance, personnel, ressources
- Externes: relations avec les citoyens, avec la Ville et les arrondissements, avec les autres organismes

2. Le rôle que les organismes souhaitent jouer auprès de la Ville et des arrondissements

- Qu'est-ce qui vous semble le plus important de soulever pour améliorer vos interactions avec la Ville et les arrondissements?
- Quel est votre niveau de satisfaction relativement à vos relations avec la Ville?
- Quel rôle attendez-vous de la Ville à votre égard?

3. Demain le loisir...

- Qu'est-ce qui devrait être amélioré, au bénéfice des Montréalaises et Montréalais (accessibilité, programmes, aménagements)?
- Quelles devraient être les composantes d'une vision du loisir de demain?
- Comment voyez-vous votre mission à cet égard?

Montréal 

Merci !

Questions, commentaires?